

Communiqué de presse, le 19 novembre 2014

Nouveaux trains duplex pour le trafic grandes lignes

Bombardier et les CFF s'accordent sur un nouveau plan de livraison

Les nouveaux trains duplex pour le trafic grandes lignes de Bombardier devraient entrer en exploitation à partir de 2017, soit avec un an de retard supplémentaire. C'est ce qui ressort du nouveau plan de livraison des trains soumis aux CFF par Bombardier. Le retard devrait être rattrapé d'ici à 2020. Le nouveau plan de livraison fait partie d'un accord global réglant les questions liées aux retards. Dans le cadre de cette convention, les CFF acceptent la livraison gratuite par Bombardier de trois trains supplémentaires et de pièces de rechange. Cela, pour autant que la qualité des trains de test réponde aux exigences au printemps 2015.

Les CFF ont pris connaissance du nouveau plan de livraison ferme que Bombardier leur a soumis. Les CFF souhaitent des trains de haute qualité; ils devront donc accepter un retard supplémentaire d'un an jusqu'à la mise en service des premiers trains. Le retard accumulé jusqu'à présent n'a aucune influence sur les futurs horaires. Depuis avril 2012, il était notoire que le projet aurait deux ans de retard, entre autres en raison de problèmes de construction des caisses de voitures. Bombardier s'est engagé à rattraper le retard, actuellement estimé à trois ans, et à livrer les 62 trains commandés d'ici à 2020 comme prévu au départ. Selon Bombardier, le premier train sera assemblé en décembre 2014 à Henningsdorf (D). Le deuxième train de test suivra à Villeneuve en février 2015. Les CFF analyseront la qualité des trains au printemps 2015; ils espèrent une mise en service réussie. Si la production, les tests et la réception se déroulent bien, les premiers trains pourront entrer en service dès 2017. Les CFF n'imposeront pas à leur clientèle des tests avec des trains inaboutis.

Bombardier indemnise les CFF pour le retard

Afin de se concentrer sur la production et la mise en service des trains, Bombardier et les CFF ont tiré au clair les questions posées par le retard actuel. Dans le cadre des négociations, il a été convenu que Bombardier livrerait gratuitement trois trains supplémentaires et des pièces de rechange aux CFF. La convention sera valable à la condition que les trains de test de Bombardier répondent aux critères de qualité des CFF au printemps 2015. Faute de quoi, elle sera caduque. Les indemnités de retard de livraison ont aussi été négociées. Les parties se sont entendues pour garder le secret sur les détails de l'accord. Les CFF communiqueront l'état d'avancement de la production des trains par le fournisseur.